

A PROPOS DU HEILAG COMPIEGNE

(voir "LA LETTRE" n° 25 d'avril 2009 "COMPIEGNE-ROYALLIEU 1941-1944
ANTICHAMBRE DE LA DEPORTATION" p. 1 à 12)

Dans cette étude, je m'interrogeais sur la raison d'être d'un HEILAG à COMPIEGNE, structure qui, comme je le précisais, était destinée au rassemblement des prisonniers de guerre en instance de démobilisation vers leur pays d'origine.

Poursuivant mes recherches, j'ai essayé de clarifier la situation sur ce point particulier et en suis arrivé aux conclusions suivantes.

Si, officiellement, un HEILAG COMPIEGNE n'apparaît en tant que tel qu'en mars 1942, il semble probable qu'une telle activité ait été exercée préalablement au sein du camp d'internement ouvert depuis le 23 juin 1941 sous l'appellation de FRONTSTALAG 122.

En effet, le passage des prisonniers de guerre en instance de démobilisation dans un HEILAG souffrit quelques exceptions, certains STALAG ayant été admis par exemple à assurer cette fonction particulière.

Le transfert à COMPIEGNE, le 25 juillet 1941 du HEILAG V A ouvert à KONSTANZ le 1er juin 1940 et son incorporation au HEILAG local trouveraient là une explication.

Il faut savoir aussi que le STALAG 356 fut transféré le 21 septembre 1942 de DUREN (6e Région Militaire) à ROUEN en tant que HEILAG. Il y exercera son activité jusqu'au 3 mars 1943, époque de son nouveau transfert à COMPIEGNE.

Avec l'institution de la Relève en juin 1942, le HEILAG COMPIEGNE, installé le 3 mars précédent, devait connaître un regain d'activité.

En effet, le 11 août 1942, arrivait à COMPIEGNE le premier convoi de 1300 prisonniers de guerre libérés au titre de la RELEVE, en provenance des STALAG I A et I B.

La presse de l'époque nous apprend quant à elle (voir "L'INDEPENDANT" du 18 décembre 1942) :

"un nouveau convoi est arrivé à Compiègne, le 6ème en quelques jours. Les 1055 rapatriés de ce convoi portent à 5825 le nombre de prisonniers rentrés en France en moins de 8 jours."

"L'OEUVRE" du 22 décembre 1942 indique que :

"Sont arrivés aujourd'hui deux trains ramenant 2300 prisonniers de guerre"

Enfin, le 25 juillet 1943, la 11^{ème} tranche de libération de prisonniers de guerre s'achèvera avec l'arrivée à COMPIEGNE de 708 hommes en provenance du STALAG XII D et de divers autres camps ; ils séjourneront quelques jours au HEILAG COMPIEGNE dans l'attente de leur libération.

Il convient de souligner que les demandes de libération de prisonniers de guerre en Allemagne n'étaient pas de la compétence du HEILAG COMPIEGNE mais devaient être adressées au Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre, à PARIS.

Puis ce sera la fermeture du HEILAG en mars 1944 et sa prise en charge par le FRONTSTALAG 122.

M. ANNET, APRA